

Rapport financier consolidé

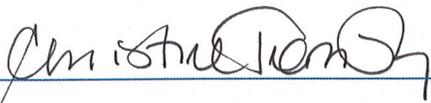
Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Christine Tremblay, CPA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Saguenay pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature

 CPA.

Date 3 juin 2025

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	10
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	44
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	45
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	46
Situation financière par organismes	47
Charges par objets	48
Fonds local d'investissement	49
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	52
Excédent (déficit) accumulé	53
Avantages sociaux futurs	57

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	66
Analyse des charges consolidées	78

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Saguenay

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de Ville de Saguenay (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme il est expliqué à la note 3 des états financiers, la Ville a comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'état de la situation financière au 31 décembre 2024. Conformément au chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, il aurait fallu comptabiliser le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, puisque les exigences de cette norme sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Puisque la Ville a comptabilisé le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations dans l'exercice considéré plutôt que de corriger les informations comparatives, nous exprimons une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice considéré en raison des incidences de ce problème sur la comparabilité des chiffres de l'exercice considéré et des informations comparatives.

De plus, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne le montant comptabilisé comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au 31 décembre 2024 et les informations fournies sur les obligations pour l'exercice terminé à cette date. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au 31 décembre 2024 ainsi qu'aux informations fournies sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ou à d'autres postes des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Cette situation nous conduit également à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice considéré.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Également, les organismes contrôles n'ont pas évalués ni comptabilisés de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'ont pas fournis les informations requises sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'ont pas déterminés les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, comme nous l'avons fait pour les états financiers terminés le 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapports sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquate, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Mélissa Tremblay, CPA auditrice, permis de comptabilité publique numéro A125845

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Ville de Saguenay, le 3 juin 2025

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023 Redressé note 24
Revenus				
Taxes	1	295 980 710	304 111 737	281 573 429
Compensations tenant lieu de taxes	2	34 795 765	34 931 120	32 778 916
Quotes-parts	3			
Transferts	4	41 064 594	87 976 795	61 357 279
Services rendus	5	73 564 716	73 275 607	72 509 239
Imposition de droits	6	6 575 000	12 840 069	12 104 423
Amendes et pénalités	7	6 200 000	3 833 824	4 579 278
Revenus de placements de portefeuille	8	4 527 533	9 060 548	8 855 960
Autres revenus d'intérêts	9	2 800 000	4 913 871	4 358 052
Autres revenus	10	3 771 295	5 395 770	9 867 565
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	469 279 613	536 339 341	487 984 141
Charges				
Administration générale	14	48 151 095	43 977 903	40 086 937
Sécurité publique	15	78 378 977	74 581 426	67 904 734
Transport	16	113 367 109	115 822 754	109 107 990
Hygiène du milieu	17	69 125 663	72 278 667	67 008 930
Santé et bien-être	18	3 529 896	8 936 100	1 906 972
Aménagement, urbanisme et développement	19	29 075 458	45 531 784	33 624 633
Loisirs et culture	20	66 975 135	70 727 471	66 465 661
Réseau d'électricité	21	45 393 156	43 797 659	44 009 738
Frais de financement	22	26 878 966	24 517 859	21 018 628
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	480 875 455	500 171 623	451 134 223
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(11 595 842)	36 167 718	36 849 918
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		804 193 310	766 724 749
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27		1 288 557	1 907 200
Solde redressé	28		805 481 867	768 631 949
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		841 649 585	805 481 867

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023 Redressé note 24
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	157 390 687	128 198 422
Débiteurs (note 5)	2	158 801 274	162 489 177
Prêts (note 6)	3	1 336 598	1 806 820
Placements de portefeuille (note 7)	4	75 000	75 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	317 603 559	292 569 419
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	2 007 100	24 385 287
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	106 320 716	94 670 113
Revenus reportés (note 11)	12	34 601 908	46 603 345
Dettes à long terme (note 12)	13	718 942 465	631 018 592
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	43 623 300	50 807 300
Autres passifs (note 14)	15	4 257 390	125 000
	16	909 752 879	847 609 637
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(592 149 320)	(555 040 218)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 415 544 694	1 347 030 745
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	4 780 882	4 751 199
Stocks de fournitures	20	6 965 380	6 291 267
Actifs incorporels achetés (note 17)	21	16 890	
Autres actifs non financiers (note 18)	22	6 491 059	2 448 874
	23	1 433 798 905	1 360 522 085
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	841 649 585	805 481 867
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	841 649 585	805 481 867
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	841 649 585	805 481 867
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023 Redressé note 24
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(11 595 842)	36 167 718	36 849 918
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (142 874 140)(152 171 099)(125 680 861)
Produit de cession	3		2 581 355	1 604 022
Amortissement	4	71 113 796	80 365 361	75 827 526
(Gain) perte sur cession	5		710 434	(1 202 491)
Réduction de valeur / Reclassement	6			471 392
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(71 760 344)	(68 513 949)	(48 980 412)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(29 683)	(302 214)
Variation des stocks de fournitures	10		(674 113)	(347 829)
Variation des actifs incorporels achetés	11		(16 890)	
Variation des autres actifs non financiers	12		(4 042 185)	(605 618)
	13		(4 762 871)	(1 255 661)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(83 356 186)	(37 109 102)	(13 386 155)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(556 328 775)	(543 561 263)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18		1 288 557	1 907 200
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(555 040 218)	(541 654 063)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(592 149 320)	(555 040 218)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023 Redressé note 24
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	36 167 718	36 849 918
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	80 365 361	75 827 526
Autres			
▪ (Gain) perte sur cession	3.1	710 434	(1 202 491)
▪ Réduction de valeur	3.2	(1 915)	38 286
▪ Amortissement des actifs incorporels achetés	3.3	2 981	
	4	117 244 579	111 513 239
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	3 687 903	(17 082 987)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(5 758 334)	(10 504 737)
Revenus reportés	8	(12 001 437)	(6 811 131)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(7 184 000)	(8 807 700)
Propriétés destinées à la revente	10	(29 683)	169 178
Stocks de fournitures	11	(674 113)	(347 829)
Autres actifs non financiers	12	(4 042 185)	(605 618)
	13	91 242 730	67 522 415
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (130 629 772)(110 272 195)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	2 581 355	1 604 022
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (19 871)()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(128 068 288)	(108 668 173)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (490 000)(382 573)
Remboursement ou cession	20	962 137	1 179 457
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 ())
Cession	22		
	23	472 137	796 884
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	195 641 800	133 386 559
Remboursement de la dette à long terme	25 (106 271 653)(106 971 340)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(22 378 187)	11 238 120
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(1 446 274)	(202 198)
Autres			
▪	28.1		
	29	65 545 686	37 451 141
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	29 192 265	(2 897 733)
Solde déjà établi	31	128 198 422	129 188 955
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		1 907 200
Solde redressé	33	128 198 422	131 096 155
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	157 390 687	128 198 422

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

2024

2023

Redressé note 24

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Saguenay est un organisme municipal existant depuis le 18 février 2002 en vertu du décret 841-2001 du gouvernement du Québec, adopté en vertu de l'article 125,11 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q.c.0-9) et modifié par le décret 1474-2001.

La Ville est constituée des ex-municipalités suivantes : Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Laterrière, Lac-Kénogami, Shipshaw et une partie de Canton Tremblay.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toutes autres sources de principes comptables généralement reconnues doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent les pages S13, S14, S15 et S23 qui portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés présentent les actifs, passifs, revenus et charges de la Ville de Saguenay. Ils incluent aussi les actifs, passifs, revenus et charges consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable. L'organisme contrôlé qui constitue une entreprise municipale en vertu des *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* est présenté aux états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants en consolidation ligne par ligne :

- Conseil des arts de Saguenay
- Promotion Saguenay inc.
- Société de transport du Saguenay

b) Partenariats

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers de l'organisme municipal, conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la provision pour pertes sur prêts, la provision pour autres débiteurs pour le réseau électrique, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et charges sociales, du passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés, des obligations liées à la mise hors services d'immobilisations, des contestations d'évaluation, des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas un an ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable.

D) Passifs**Provision pour contestations d'évaluation**

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Passif au titre d'assainissement des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste « Assainissement des sites contaminés » dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la Ville comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*, de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou que la démolition du bâtiment sera autorisée, le cas échéant.

Revenus reportés

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Ville, sauf dans la mesure où les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Ville comptabilise alors un revenu reporté qui est constaté au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Les montants perçus à l'égard du Fonds des parcs et terrains de jeux, du Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques et du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et présentées à titre d'actif non financier à l'état de la situation financière à la valeur amortie.

La charge d'amortissement est reflétée au poste de l'investissement net dans les éléments d'actifs à long terme.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Administration municipale

L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes :

Infrastructures	entre 15 et 40 ans
Réseau d'électricité	entre 15 et 40 ans
Bâtiments (a)	entre 15 et 40 ans
Véhicules	entre 3 et 15 ans
Ameublement et équipement de bureau	entre 5 et 20 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	entre 5 et 20 ans

(a) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des bâtiments sont amortis sur une période de 15 à 40 ans.

Organismes contrôlés

L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes :

Infrastructures	10 ans
Bâtiments	entre 20 et 40 ans
Améliorations locatives	entre 5 et 40 ans
Véhicules	entre 5 et 16 ans
Ameublement et équipement de bureau	entre 3 et 15 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	entre 5 et 35 ans
Autres	entre 0 et 30 ans

L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks

Administration municipale

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Organismes contrôlés

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Les stocks désuets sont radiés des livres.

F) Revenus

Services rendus

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés à l'état consolidé des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont ils sont assortis créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Taxes et compensations tenant lieu de taxes

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Imposition de droits, amendes et pénalités

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour les cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Les régimes de retraite des élus municipaux auxquels participe la Ville sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) individuels, offerts par la Ville à certains de ses salariés, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la Ville sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance-vie offertes aux retraités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Cependant, pour le volet courant du régime des pompiers et des policiers, une méthode de répartition des prestations avec projection des salaires futurs combinée à un ajustement à l'hypothèse d'augmentation salariale a été utilisée pour estimer l'obligation et le coût de service courant qui résulterait de la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1^{er} janvier 2013 et le service postérieur au 31 décembre 2012 pour le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres et entre le service antérieur au 1^{er} janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour le régime des pompiers et des policiers pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1^{er} janvier 2013 et le service postérieur au 31 décembre 2012 pour le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres et entre le service antérieur au 1^{er} janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour le régime des pompiers et des policiers pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Cependant, pour le volet courant du régime des pompiers et des policiers, une méthode de répartition des prestations avec projection des salaires futurs combinée à un ajustement à l'hypothèse d'augmentation salariale a été utilisée pour estimer l'obligation et le coût de service courant qui résulterait de la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 selon la méthode de la valeur lissée 3 ans. Cependant, compte tenu de la création d'un fonds de stabilisation en date du 31 décembre 2012 dans le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres, nous avons évalué l'actif de ce régime à compter du 1^{er} janvier 2013 et celui du régime des pompiers et des policiers à compter du 1^{er} janvier 2014 selon la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant pour la dernière fois en 2019 faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour fins de taxation.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :

- pour le déficit constaté initialement au 1^{er} janvier 2007, dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants, pour les régimes non capitalisés ce déficit n'a pas été amorti;
- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 du régime de retraite à prestations déterminées, l'amortissement est sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- pour les excédents de la charge de fonctionnement sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés et du régime d'assurance collective, ces excédents ne sont pas amortis.

- Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS) :

- Amorties sur la durée de vie restante de l'immobilisation corporelle faisant l'objet d'OMHS.

- Pour le financement à long terme des activités de fonctionnement, l'amortissement s'effectue au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} janvier 2024, la Ville a adopté les recommandations du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la municipalité comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la municipalité qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la municipalité doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- Il existe une obligation juridique obligeant la municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences auraient dû être adoptées par la Ville pour l'exercice ouvert à compter du 1er avril 2022 mais la Ville n'avait pas adopté ces nouvelles exigences à cette date. La Ville a fait le choix, au 31 décembre 2024, d'une application prospective pour l'adoption de ces nouvelles exigences, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Cette modification comptable a entraîné une augmentation (diminution) des postes suivants des états financiers :

Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	
Activités d'investissements	(4 132 390 \$)
Excédent (déficit) accumulé - dépenses constatées à taxer ou à pouvoir	4 132 390 \$
État consolidé de la situation financière	
Autres passifs	4 132 390 \$
Actifs financiers nets (dette nette)	(4 132 390 \$)
Immobilisations corporelles	4 132 390 \$
Excédent (déficit) accumulé	(4 132 390 \$)

Revenus

Au cours de l'exercice, la Ville a adopté les normes du chapitre SP3400, « Revenus », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Ce chapitre établit des exigences différenciées en matière de comptabilisation en ce qui a trait aux revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») et à ceux issus des opérations sans obligation de prestation (appelées « opérations sans contrepartie ») ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre définit une obligation de prestation comme étant une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier. Le revenu tiré d'une opération avec contrepartie est constaté lorsque la Ville remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis au payeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les revenus tirés d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève une opération passée ou un événement passé qui à l'origine de l'actif.

Pour les opérations avec contrepartie, la Ville doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou de services) sont distincts et doivent, par conséquent, être traités séparément. Lorsque la Ville détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestation pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou des services attribué à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023, on fait l'objet d'une application rétroactive. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	156 721 914	127 528 372
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	668 773	670 050
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	157 390 687	128 198 422
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	157 390 687	128 198 422
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	105 239 918	101 756 929
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	39 743 774	49 344 465

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, sont composé des sommes monétaires qui sont dédiées à des fins particulières, notamment celles accumulées dans les réserves financières, les excédents de fonctionnement affectés, le financement non utilisé et celles grevées d'une affectation d'origine externe accumulées dans les fonds réservés et les revenus reportés.

Pour l'administration municipale, les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 22 986 230 \$ (19 575 001 \$ en 2023). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 12 730 240 \$ (12 148 965 \$ en 2023).

Pour la Société de transport du Saguenay, les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 541 463 \$ (484 840 \$ en 2023). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 253 881 \$ (39 856 \$ en 2023).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	24 657 010	18 571 063
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	99 302	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	90 934 620	107 294 624
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	26 898 129	24 725 761
Organismes municipaux	13		
Autres			
▪ Réseau d'électricité	14.1	6 889 697	5 412 776
▪ Divers débiteurs	14.2	9 322 516	6 484 953
	15	158 801 274	162 489 177
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	68 792 268	58 346 113
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	68 792 268	58 346 113
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	8 328 269	7 987 982
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	3 027 036	3 314 970
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	58 282 284	55 670 170
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	12 925 656	28 158 406
Ministère de la Culture et des Communications	25	8 000 726	8 130 370
Autres ministères/organismes	26	8 698 918	12 020 708
	27	90 934 620	107 294 624

Note**Administration municipale**

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 0,90 % à 4,75 % (0,75 % à 4,80 % en 2023) et viennent à échéance au plus tard en 2043.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 1 819 542 \$ (1 547 461 \$ en 2023), portent intérêt à des taux variant de 1,19 % à 4,58 % (1,19 % à 4,58 % en 2023) et viennent à échéance au plus tard en 2027.

Organisme contrôlé

Pour la Société de transport du Saguenay, les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêts à des taux variant de 1,20 % à 4,31 % (0,90 % à 4,31 % en 2023) et viennent à échéance au plus tard en 2033.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ FLI - PAUPME - AERAM - AERAP	30.1	1 336 598	1 806 820
	31	1 336 598	1 806 820
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	487 667	549 221

Note**7. Placements de portefeuille**

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33	75 000	75 000
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37	75 000	75 000
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

Note**9. Emprunts temporaires****Administration municipale**

La Ville dispose d'un emprunt temporaire pour les dépenses relatives à l'administration courante, d'un montant autorisé de 100 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel (5,45 % ; 7,20 % en 2023), renouvelable en juin 2025.

Organisme contrôlé

La Société de transport du Saguenay bénéficie d'ouvertures de crédit bancaire d'un montant total de 46 824 000 \$ (28 274 000 \$ au 31 décembre 2023) portant intérêt à des taux variant du taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois plus 0,02 %, soit 3,14 %, au taux préférentiel, soit 5,45 % (taux variant du taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois plus 0,02 %, soit 5,09 %, au taux préférentiel, soit 7,2 %, au 31 décembre 2023), et renouvelables entre septembre 2025 et octobre 2025. Ces ouvertures de crédit bancaire sont utilisées pour les opérations courantes et d'investissement de la société.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	44 117 978	33 503 525
Salaires et avantages sociaux	44	11 449 895	12 905 612
Dépôts et retenues de garantie	45	17 469 511	16 885 348
Provision pour contestations d'évaluation	46	195 682	1 120 853
Autres			
▪ Organismes municipaux	47.1	89 950	245 703
▪ Intérêts courus	47.2	5 437 607	4 665 615
▪ Vacances courus et autres	47.3	27 560 093	25 343 457
	48	106 320 716	94 670 113

Note**11. Revenus reportés**

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ Transfert programme plan climat	54.1	1 545 723	
▪ Transfert programme décontamination	54.2		9 924 517
▪ Transfert autres programmes	54.3	14 385 346	12 364 676
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	7 449 281	5 124 046
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	1 435 339	941 859
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57	2 907	2 737
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60	3 776 267	1 966 357
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Fonds des TPI	62.1	1 696 994	1 575 897
▪ Transferts autres tiers	62.2	2 741 517	12 992 336
▪ Divers perçus d'avance	62.3	1 568 534	1 710 920
	63	34 601 908	46 603 345

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,90	5,40	2025	2034	64	692 503 823	599 658 159
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises		3,95	2030	2032	66	25 357 220	28 075 178
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres	2,60	5,35	2026	2035	69	6 174 907	6 932 466
					70	724 035 950	634 665 803
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(5 093 485)	(3 647 211)
					72	718 942 465	631 018 592

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		113 777 676		2 929 158	116 706 834
2026	74		95 076 676		3 031 403	98 108 079
2027	75		95 445 476		3 127 375	98 572 851
2028	76		126 402 976		3 083 966	129 486 942
2029	77		132 272 296		3 141 083	135 413 379
2030 et plus	78		129 528 723		16 219 142	145 747 865
	79		692 503 823		31 532 127	724 035 950
Intérêts et frais accessoires	80		()		()	
	81		692 503 823		31 532 127	724 035 950

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(14 479 600)	(21 179 700)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(29 143 700)	(29 627 600)
	84	(43 623 300)	(50 807 300)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	13 892 700	11 538 300
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	358 900	646 500
Régimes à cotisations déterminées	87	821 531	813 009
Autres régimes (REER et autres)	88	70 110	68 643
Régimes de retraite des élus municipaux	89	217 738	228 655
	90	15 360 979	13 295 107

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	125 000	125 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	4 132 390	
Autres			
▪	93.1		
	94	4 257 390	125 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95		
Passifs engagés	96	4 132 390	
Passifs réglés	97	()	()
Charge de désactualisation ¹	98		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	4 132 390	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note**Assainissement des sites contaminés**

La Ville comptabilise un passif relatif aux coûts liés à la réhabilitation des sites contaminés dont elle a la responsabilité ou dont il est probable qu'elle aura la responsabilité, dans la mesure où ces coûts peuvent être estimés.

Au 31 décembre 2024, un montant de 125 000 \$ est comptabilisé à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La Ville devra assumer les coûts liés à la réhabilitation des sites contaminés dont elle a la responsabilité ou dont il est probable qu'elle aura la responsabilité, pour lesquels aucun passif n'est constaté aux états financiers puisque, à la date des états financiers, il n'est pas prévu que des avantages économiques soient abandonnés.

Obligations liées à la mise hors services d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la municipalité concernent principalement le désamiantage de ses bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont notamment relatives au démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers et à l'élimination des halocarbures présents dans les systèmes de réfrigération et de climatisation.

Principales hypothèses utilisées

Le désamiantage des bâtiments dont l'échéancier des travaux est inconnu représente 95 % du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	3,66 %
Période d'actualisation (a)	40 ans
Taux d'inflation	2,25 %

(a) La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service d'immobilisations, qui s'échelonne en général sur une période de un an.

Les coûts estimés pour réaliser les travaux de mise hors service d'immobilisations au 31 décembre 2024 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 14 567 135 \$ (- \$ au 31 décembre 2023).

De plus, la municipalité détient 28 bâtiments patrimoniaux pour lesquels aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles n'est comptabilisée à l'égard du désamiantage de ces bâtiments.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	299 899 295	9 566 982		309 466 277
Eaux usées	102	329 743 647	30 491 124		360 234 771
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	646 762 528	48 602 349		695 364 877
Autres					
▪ Autres infrastructures	104.1	252 312 753	16 674 349		268 987 102
Réseau d'électricité	105	89 240 029	779 105		90 019 134
Bâtiments	106	448 427 333	21 761 150	3 447 078	466 741 405
Améliorations locatives	107	12 589 002		1 694	12 587 308
Véhicules	108	129 092 862	12 493 156	6 502 860	135 083 158
Ameublement et équipement de bureau	109	21 077 111	4 122 407	2 505 289	22 694 229
Machinerie, outillage et équipement divers	110	51 154 526	3 683 992	1 991 410	52 847 108
Terrains	111	48 525 364	5 074 817	325 635	53 274 546
Autres	112	923 619	112 044		1 035 663
	113	2 329 748 069	153 361 475	14 773 966	2 468 335 578
Immobilisations en cours	114	66 291 566	(1 190 376)	2 281 138	62 820 052
	115	2 396 039 635	152 171 099	17 055 104	2 531 155 630
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	123 525 240	8 162 475		131 687 715
Eaux usées	117	179 885 856	11 927 559		191 813 415
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	259 917 199	18 482 156	749 837	277 649 518
Autres					
▪ Autres infrastructures	119.1	123 718 233	11 436 446		135 154 679
Réseau d'électricité	120	33 773 372	2 451 316		36 224 688
Bâtiments	121	199 689 241	10 023 047	285 572	209 426 716
Améliorations locatives	122	8 520 628	406 751		8 927 379
Véhicules	123	80 201 266	10 093 065	8 231 207	82 063 124
Ameublement et équipement de bureau	124	12 538 816	2 887 674	2 505 289	12 921 201
Machinerie, outillage et équipement divers	125	26 597 837	4 477 742	1 991 410	29 084 169
Autres	126	641 202	17 130		658 332
	127	1 049 008 890	80 365 361	13 763 315	1 115 610 936
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	1 347 030 745			1 415 544 694
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

Au cours de l'exercice, l'administration municipale a acquis des immobilisations corporelles, dont un montant de 21 541 327 \$ est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133	4 780 882	4 751 199
Autres	134		
	135	4 780 882	4 751 199
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	4 780 882	4 751 199

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪ Site internet	138.1		19 871		19 871
	139		19 871		19 871
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪ Site internet	140.1		2 981		2 981
	141		2 981		2 981
VALEUR COMPTABLE NETTE	142		16 890		16 890

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Assurances	143.1	1 851 833	1 575 367
▪ Droits d'utilisations et autres	143.2	4 511 354	585 675
▪ Dépôt pour acquisition d'autobus	143.3		201 645
Autres			
▪ Autres	144.1	127 872	86 187
	145	6 491 059	2 448 874

Note

S.O.

19. Obligations contractuelles**Administration municipale****Office municipal d'habitation de Saguenay**

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société d'habitation du Québec, la Ville de Saguenay est tenue de combler dix pour cent (10 %) du déficit annuel de l'Office municipal d'habitation de Saguenay relatif au fonctionnement et du programme de supplément aux loyers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La participation réelle de la Ville à l'Office municipal d'habitation n'étant pas encore connue, la charge a été établie en fonction du budget de l'Office entériné par la Société d'habitation du Québec.

La Ville participe également au financement de 10 % du programme de service d'aide à la recherche de logement (SARL) et au financement de 10 % du programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement (PHTARL), et au financement de 10 % du programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM), et ce, pour la durée des programmes.

Autres engagements

La Ville s'est engagée à long terme envers différents entrepreneurs et organismes dans le cours normal de ses activités. Ces ententes portent principalement sur le déneigement, les matières résiduelles, l'entretien, la location d'espaces et diverses aides aux organismes. Elles viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2034 et totalisent environ 104 480 010 \$, taxes incluses.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

2025	42 807 748 \$
2026	32 886 223 \$
2027	12 487 165 \$
2028	6 188 256 \$
2029	5 366 980 \$
2030 et plus	4 743 638 \$

Les engagements à l'égard des activités d'investissements se chiffrent à 51 467 709 \$. Ces engagements se matérialiseront en fonction de l'avancement des travaux d'investissements.

Organismes contrôlés

Promotion Saguenay s'est engagé, d'après des ententes à long terme pour des projets divers, à verser une somme minimum de 2 606 254 \$. Ces ententes échoient entre 2025 et 2026.

Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

2025	2 377 843 \$
2026	228 411 \$
2027	- \$
2028	- \$
2029	- \$
2030 et plus	- \$

Les engagements de la STS à l'égard des activités d'investissements se chiffrent à 29 618 882 \$. Ces engagements se matérialiseront en fonction de l'avancement des travaux d'investissements.

20. Droits contractuels

Administration municipale

La Ville reçoit annuellement de différents ministères et de ses entreprises des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de différents projets. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 11 580 474 \$ et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2043.

Les versements estimatifs pour les prochains exercices sont les suivants :

2025	1 710 975 \$
2026	1 527 108 \$
2027	1 351 541 \$
2028	1 192 304 \$
2029	1 042 610 \$
2030 et plus	4 755 936 \$

Organismes contrôlés

La STS reçoit annuellement de différents ministères et de ses entreprises des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de différents projets. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 443 410 \$ et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2029.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs pour les prochains exercices sont les suivants :

2025	163 952 \$
2026	126 297 \$
2027	75 109 \$
2028	47 602 \$
2029	30 450 \$
2030 et plus	- \$

Promotion Saguenay a conclu, à titre de bailleur, des contrats de location pour des locaux et des terrains en vertu desquels il percevra une somme de 433 877 \$. Ces contrats échoient au 31 décembre 2025. Les encaissements minimums à recevoir pour le prochain exercice s'élève à 433 877 \$ en 2025.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪ Diffusion Saguenay	146.1	450 000	
▪ Groupe photo média	146.2	60 000	48 000
▪ Jonquière en musique	146.3	99 000	75 000
▪ Pulperie	146.4	200 000	
▪ ROLK	146.5	170 000	44 202
	147	979 000	167 202
Dettes à long terme			
▪ Au vieux théâtre	148.1	370 000	161 826
▪ Club de curling de Chicoutimi	148.2	375 000	47 129
▪ École Florence Fourcaudot	148.3	3 378 500	1 826 459
▪ Entrepreneur sans frontière	148.4	185 000	89 401
▪ Espace Côté-cour	148.5	280 000	206 721
▪ Fondation de la Pulperie	148.6	508 275	398 143
▪ Hébergement plus	148.7	74 000	4 182
▪ Patro de Jonquière	148.8	2 000 000	1 400 000
▪ Zone portuaire	148.9	6 700 000	4 354 999
	149	13 870 775	8 441 731
	150	14 849 775	9 221 237
		8 608 933	9 321 237

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

S.O.

B) Auto-assurance

La Ville a créé à compter du 3 juillet 2021 par le règlement numéro VS-R-2021-87, une réserve financière sous le nom de « Réserve auto-assurance » afin de pourvoir aux capitaux nécessaires au fonctionnement d'un programme d'auto-assurance.

La réserve est à durée indéterminée.

Le montant projeté du fonds est de 5 000 000 \$.

Au 31 décembre 2024, le solde du fonds est de 5 000 000 \$.

En 2025, la Ville a modifié sa réserve pour augmenter le montant projeté à 10 000 000 \$.

C) Poursuites

Administration municipale

Au 31 décembre 2024, les réclamations en instance contre la Ville s'élèvent à 21 204 153 \$. Pour faire face à ces réclamations, la Ville comptabilise des provisions et a, de plus, une réserve à titre d'auto-assurance.

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin, le montant porté dans son budget annuel de fonctionnement, la réserve auto-assurance, un règlement d'emprunt à cet effet ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

Organisme contrôlé

La STS fait l'objet d'une poursuite en lien ou découlant d'un congédiement, le tout pouvant représenter une somme significative. La direction est d'avis que cette poursuite est non fondée et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers à cet égard.

D) Autres

Protection de l'environnement

Les opérations de la Ville sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables en ce qui concerne leurs résultantes, leurs échéances ou leurs impacts. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Ville opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites sera comptabilisé aux résultats de l'exercice alors en cours.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a mis fin à la première partie du débat dans l'affaire visant la contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la « Loi RRSM »). Comme les dispositions de la Loi RRSM permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes des retraités ont été jugées inconstitutionnelles, invalides et inopérantes, une seconde partie sur les mesures compensatoires devra avoir lieu. Elle ne visera toutefois que les régimes pour lesquels l'organisme municipal a décidé de suspendre en totalité ou en partie l'indexation automatique des rentes des retraités à compter du 1er janvier 2017. Puisque les régimes ne prévoyaient pas d'indexation automatique avant l'application de la Loi RRSM, ce jugement n'a aucune incidence sur les régimes

Retraite Québec a toutefois émis des directives sur la façon de reconnaître l'impact de ce jugement dans les évaluations actuarielles postérieures au 11 avril 2024. À la date de ce rapport, aucune décision n'a été prise par les comités de retraite des régimes afin de réaliser une évaluation actuarielle antérieure au 31 décembre 2024. Par conséquent, ces directives n'ont aucun impact sur les résultats du présent rapport.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice, l'administration municipale a acquis des immobilisations corporelles, dont un montant de 21 541 327 \$ est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

24. Redressement aux exercices antérieurs

Administration municipale

Au cours de l'exercice, la Ville a modifié rétrospectivement, une écriture d'élimination effectué en 2023, lors de la consolidation. Cette modification a entraîné, au 31 décembre 2023 et pour l'exercice terminé à cette date, une augmentation des revenus reportés et des dépenses de promotion et de développement économique de 618 643 \$, ainsi qu'une diminution des actifs financiers nets et de l'excédent accumulé de fin du même montant.

Organisme contrôlé

Au cours de l'exercice, la société de transport du Saguenay a modifié rétrospectivement la comptabilisation d'un revenu d'investissement. Au cours des exercices précédents, le revenu de transfert n'avait pas été constaté alors que la subvention avait été autorisée par le cédant à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la société satisfaisait aux critères d'admissibilité. Cette modification a entraîné, au 31 décembre 2023 et pour l'exercice terminé à cette date, une augmentation des débiteurs et des actifs financiers nets au début et à la fin de 1 907 200 \$, une augmentation du financement des investissements en cours de 1 907 200 \$ et une augmentation de l'excédent accumulé au début et à la fin du même montant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par la Ville de Saguenay, du budget adopté par la Société de transport du Saguenay et du budget adopté par Promotion Saguenay inc. après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la Ville est également présentée dans les informations sectorielles.

26. Instruments financiers

Administration municipale

Politique de gestion des risques

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. La Ville a également jugé que le risque afférent aux prêts consentis dans le cadre du Fonds local d'investissement n'est pas important, puisque les dettes correspondantes feront l'objet d'une radiation d'un montant équivalent à celui des créances irrécouvrables, le cas échéant. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Débiteurs en souffrance		
Moins de un an	13 304 429 \$	20 120 030 \$
Entre un an et deux ans	5 272 006 \$	2 216 345 \$
Entre deux et trois ans	1 208 375 \$	957 476 \$
Plus de trois ans	4 690 680 \$	3 942 720 \$
Sous-total	24 475 490 \$	27 236 571 \$
Provision pour créances douteuses	(8 233 670 \$)	(7 906 484 \$)
Total	16 241 820 \$	19 330 087 \$

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

	2024	2023
Solde au début	(7 906 484 \$)	(7 015 593 \$)
Perte de valeur comptabilisée aux résultats consolidés	(1 881 270 \$)	(2 557 420 \$)
Montants radiés	(118 251 \$)	(57 793 \$)
Montants recouvrés	1 672 335 \$	1 724 322 \$
Solde à la fin	(8 233 670 \$)	(7 906 484 \$)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme et les prêts. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires qui sont évalués au taux préférentiel.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2023) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	96 640 561 \$	- \$	- \$	- \$
Emprunts temporaires	- \$	- \$	- \$	- \$
Dettes à long terme	136 988 247 \$	229 451 702 \$	282 741 794 \$	153 964 289 \$
Autres passifs financiers	125 000 \$	- \$	- \$	- \$
Total	233 753 808 \$	229 451 702 \$	282 741 794 \$	153 964 289 \$

Organismes contrôlés

Conseil des arts

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix

L'organisme est exposé au risque de prix en raison des placements au Fonds Mécénat Placement Culture, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Promotion Saguenay

Politique de gestion des risques

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement, de placement et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que l'organisme utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les paiements de transfert à recevoir, les comptes clients et des subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le solde des paiements de transfert à recevoir, les comptes clients et des subventions à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de l'organisme au risque de crédit :

	2024	2023
Encaisse	10 172 416 \$	12 794 551 \$
Paiements de transfert à recevoir	110 625 \$	707 895 \$
Comptes clients	1 082 953 \$	740 593 \$
Total	11 365 994\$	14 243 039 \$

La direction de l'organisme estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de l'organisme n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Le total des actifs financiers dépréciés au 31 décembre 2024 correspond à 13 830 \$ (729 \$ en 2023) et aucun actif financier non déprécié n'est en souffrance à la date des états financiers.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt.

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'organisme n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement de montant autorisé suffisant. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 décembre 2024, dans l'hypothèse où les emprunts hypothécaires seront renouvelés, les échéances contractuelles des passifs financiers (y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) de l'organisme se détaillent comme suit :

	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	1 646 690 \$	- \$	- \$	- \$
Dettes à long terme	296 932 \$	296 932 \$	5 877 975 \$	- \$
Total	1 943 622 \$	296 932 \$	5 877 975 \$	

Société de transport du Saguenay

Politique de gestion des risques

La société est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la société.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la société est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La société juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la société analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la société représente son exposition maximale au risque de crédit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les actifs financiers en souffrance totalisent 21 889 \$ (87 658 \$ au 31 décembre 2023), ont tous une échéance inférieure à un an et sont présentés déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 15 000 \$ (80 769 \$ au 31 décembre 2023).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la société au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2023) aurait donné lieu à une augmentation ou une diminution de l'excédent (du déficit) de l'exercice d'environ 68 200 \$ (environ 64 000 \$ au 31 décembre 2023). Cette variation n'aurait toutefois pas d'incidence significative sur les gains de réévaluation nets (pertes de réévaluation nettes) de l'exercice.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la société est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La société est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la société dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	8 889 029 \$	- \$	- \$	- \$
Emprunts temporaires	2 007 100 \$	- \$	- \$	- \$
Dette à long terme	2 506 236 \$	4 471 037 \$	3 603 306 \$	3 059 865 \$
Autres passifs financiers	- \$	- \$	- \$	- \$
Total	13 402 365 \$	4 471 037 \$	3 603 306 \$	3 059 865 \$

27. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 3 303 155 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

28. Chiffres de l'exercice précédent

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Les principaux reclassements effectués au 31 décembre 2023, sont les suivants :

- Les débiteurs ont été diminués d'un montant de 2 201 501 \$ et les revenus reportés ont également été diminués du même montant.

29. Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service d'immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	281 573 429	295 980 710	304 111 737			304 111 737
Compensations tenant lieu de taxes	2	32 778 916	34 795 765	34 931 120			34 931 120
Quotes-parts	3					14 636 100	
Transferts	4	15 368 393	21 504 475	46 967 122		20 113 939	60 207 094
Services rendus	5	64 893 590	64 899 575	65 357 633		8 893 996	73 275 607
Imposition de droits	6	12 104 423	6 575 000	12 840 069			12 840 069
Amendes et pénalités	7	4 579 278	6 200 000	3 833 824			3 833 824
Revenus de placements de portefeuille	8	8 825 216	4 500 000	9 033 015		27 533	9 060 548
Autres revenus d'intérêts	9	3 330 455	2 160 000	3 696 109		1 217 762	4 913 871
Autres revenus	10	2 606 918	1 244 295	588 533		2 211 197	2 799 730
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	426 060 618	437 859 820	481 359 162		47 100 527	505 973 600
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14					275 000	
Transferts	15	35 401 362	8 540 000	23 763 384		4 006 317	27 769 701
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	1 739 740	250 000	2 068 308			2 068 308
Autres	18	3 012 007		527 732			527 732
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	40 153 109	8 790 000	26 359 424		4 281 317	30 365 741
	22	466 213 727	446 649 820	507 718 586		51 381 844	536 339 341
Charges							
Administration générale	23	38 955 432	47 075 908	42 774 688	1 204 569		43 977 903
Sécurité publique	24	64 515 043	75 115 836	70 538 066	4 043 360		74 581 426
Transport	25	63 411 894	69 935 154	67 377 600	26 761 029	37 362 956	115 822 754
Hygiène du milieu	26	46 168 673	49 020 959	50 011 080	22 267 587		72 278 667
Santé et bien-être	27	1 896 806	3 522 860	8 925 934	10 166		8 936 100
Aménagement, urbanisme et développement	28	27 546 096	20 695 126	39 129 901	1 572 942	11 416 780	45 531 784
Loisirs et culture	29	51 640 380	53 619 440	55 661 508	15 255 193	303 835	70 727 471
Réseau d'électricité	30	40 910 727	42 283 422	40 653 467	3 144 192		43 797 659
Frais de financement	31	20 298 820	26 082 585	23 759 942		757 917	24 517 859
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	69 903 421	65 363 196	74 259 038	(74 259 038)		
	34	425 247 292	452 714 486	473 091 224		49 841 488	500 171 623
Excédent (déficit) lié aux activités	35	40 966 435	(6 064 666)	34 627 362		1 540 356	36 167 718

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) lié aux activités	1	40 966 435	(6 064 666)	34 627 362	1 540 356	36 167 718
Moins : revenus d'investissement	2 (40 153 109)	8 790 000)	26 359 424)	4 281 317)	30 365 741)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	813 326	(14 854 666)	8 267 938	(2 740 961)	5 801 977
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	69 903 421	65 363 196	74 259 038	6 109 304	80 368 342
Produit de cession	5	1 217 810		1 551 425	1 029 930	2 581 355
(Gain) perte sur cession	6	(1 144 486)		851 331	(140 897)	710 434
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	69 976 745	65 363 196	76 661 794	6 998 337	83 660 131
Propriétés destinées à la vente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	1 179 457		962 137		962 137
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	38 286		(1 915)		(1 915)
	15	1 217 743		960 222		960 222
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	4 167 218		4 468 727		4 468 727
Remboursement de la dette à long terme	17 (48 742 959)	52 108 840)	56 404 440)	2 089 418)	58 493 858)
	18	(44 575 741)	(52 108 840)	(51 935 713)	(2 089 418)	(54 025 131)
Affectations						
Activités d'investissement	19 (5 648 782)	800 000)	17 787 223)	354 249)	18 416 472)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	1 053 120		891 405		891 405
Excédent de fonctionnement affecté	21	396 626	2 287 760	5 647 364	(1 035 586)	4 611 778
Réserves financières et fonds réservés	22	(3 500 287)	(237 450)	(4 123 192)		(4 123 192)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(1 115 800)	350 000	3 584 090		3 584 090
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(8 815 123)	1 600 310	(11 787 556)	(1 389 835)	(13 452 391)
	26	17 803 624	14 854 666	13 898 747	3 519 084	17 142 831
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	18 616 950		22 166 685	778 123	22 944 808

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Réalizations 2024		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	40 153 109	26 359 424	4 281 317	30 365 741
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (431 368)(1 544 967)()	1 544 967)
Sécurité publique	3 (3 338 227)(5 327 236)()	5 327 236)
Transport	4 (47 787 385)(49 426 539)(5 079 615)(54 506 154)
Hygiène du milieu	5 (54 613 258)(60 080 476)()	60 080 476)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (3 379 043)(3 660 740)(562 859)(4 223 599)
Loisirs et culture	8 (11 639 719)(25 302 018)()	25 302 018)
Réseau d'électricité	9 (1 153 075)(1 186 649)()	1 186 649)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())	19 871)(19 871)
	11 (122 342 075)(146 528 625)(5 662 345)(152 190 970)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ())	29 683)(29 683)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (382 573)(490 000)()	490 000)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	75 221 317	127 253 051	1 924 800	129 177 851
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	5 648 782	17 787 223	354 249	18 416 472
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18	3 860 729	5 093 565	655 000	5 748 565
	19	9 509 511	22 880 788	1 009 249	24 165 037
	20	(37 993 820)	3 115 214	(2 757 979)	632 235
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	2 159 289	29 474 638	1 523 338	30 997 976

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023		2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	107 804 650	133 781 046	23 609 641	157 390 687
Débiteurs (note 5)	2	142 111 631	144 090 433	15 575 280	158 801 274
Prêts (note 6)	3	1 806 820	1 336 598		1 336 598
Placements de portefeuille (note 7)	4	75 000	75 000		75 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	251 798 101	279 283 077	39 184 921	317 603 559
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	21 858 087		2 007 100	2 007 100
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	86 984 323	96 640 561	10 544 594	106 320 716
Revenus reportés (note 11)	12	35 743 298	24 547 481	10 054 427	34 601 908
Dettes à long terme (note 12)	13	607 050 185	700 911 115	18 031 350	718 942 465
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	50 807 300	43 623 300		43 623 300
Autres passifs (note 14)	15	125 000	4 257 390		4 257 390
	16	802 568 193	869 979 847	40 637 471	909 752 879
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(550 770 092)	(590 696 770)	(1 452 550)	(592 149 320)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 284 879 050	1 354 745 881	60 798 813	1 415 544 694
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19			4 780 882	4 780 882
Stocks de fournitures	20	4 717 161	5 230 250	1 735 130	6 965 380
Actifs incorporels achetés (note 17)	21			16 890	16 890
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 817 047	5 991 167	499 892	6 491 059
	23	1 291 413 258	1 365 967 298	67 831 607	1 433 798 905
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	19 765 289	26 711 447	4 204 145	30 915 592
Excédent de fonctionnement affecté	25	2 884 194	4 197 468	10 600 216	14 797 684
Réserves financières et fonds réservés	26	34 298 723	41 051 024	207 112	41 258 136
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	56 359 217	51 149 801		51 149 801
Financement des investissements en cours	28	(10 678 378)	18 442 069	(1 235 534)	17 206 535
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	750 732 555	736 018 321	52 603 118	788 621 439
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	740 643 166	775 270 528	66 379 057	841 649 585
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1		193 406	195 300
Autre	2	139 581 545	132 779 057	149 947 310
			149 947 310	139 962 838
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3		57 771	58 337
Autres	4	42 082 595	35 079 188	39 693 812
			39 693 812	36 566 785
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	140 683 445	153 028 152	171 691 068
			171 691 068	152 815 203
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	23 188 050	19 859 214	19 859 214
D'autres organismes municipaux	10		366 010	345 282
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	1 307 235	1 853 488	2 089 305
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	1 587 300	2 047 240	2 203 330
			2 203 330	1 857 781
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	14 911 100	14 911 100	
Transferts	15	148 540	145 685	145 685
Autres	16			146 790
Autres				
Transferts	17	1 782 500	8 441 764	8 441 764
Autres	18	18 327 025	27 309 094	21 735 917
			21 735 917	19 647 642
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	65 363 196	74 259 038	80 365 361
Actifs incorporels achetés	20			2 981
				2 981
Autres				
▪ Réclamation de dommages	21.1	565 000	2 637 186	2 637 186
▪ Autres	21.2	3 186 955	741 018	741 503
	22	452 714 486	473 091 224	500 171 623
			500 171 623	451 134 223

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1	338 577	273 654
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2	94 686	125 808
Autres revenus	3	17 649	19 044
	4	450 912	418 506
Charges			
Créances douteuses sur prêts et placements de portefeuille			
Radiation	5	(16 623)	79 441
Variation de la provision pour moins-value	6	10 507	(41 155)
Autres créances douteuses	7		
	8	(6 116)	38 286
Autres charges	9	34 386	
	10	28 270	38 286
Excédent (déficit) de l'exercice	11	422 642	380 220
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	6 510 265	6 141 798
Placements de portefeuille	13		
Débiteurs	14	345 991	304 971
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	1 824 265	2 356 041
Provision pour moins-value	16	(487 667)	(549 221)
	17	1 336 598	1 806 820
	18	8 192 854	8 253 589
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	19		
Revenus reportés	20		15 000
Dettes à long terme	21	6 940 355	7 408 732
	22	6 940 355	7 423 732
Solde du Fonds local d'investissement	23	1 252 499	829 857
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
Libres	24	6 349 015	6 101 798
Supportant les engagements de prêts	25	161 250	40 000
Supportant les garanties de prêts	26		
	27	6 510 265	6 141 798

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Les prêts aux entreprises comportent différentes modalités de recouvrement, notamment des moratoires au niveau des intérêts, des taux d'intérêts variant de 3 % à 9 % et certains prêts dont les intérêts sont remboursés par la Ville à la date d'anniversaire.

Note sur la dette à long terme

Emprunt, sans intérêts, remboursable selon les modalités suivantes :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Emprunt FLI

- Un premier versement le 1er juin 2026 égal au solde de la dette à long terme non encore investi au 31 décembre 2025;
- Cinq versements annuels et consécutifs effectués le 1er juin de chaque année et ce, à compter du 1er juin 2027, chaque versement étant égal aux sommes reçues par la Ville durant la période de douze mois précédant le 31 décembre de chaque année, à titre de remboursement du capital investi, jusqu'à concurrence du remboursement total des prêts.
- Un versement le 1er juin 2032 égal à l'évaluation du portefeuille de placements du Fonds au 31 décembre 2031, jusqu'à concurrence du solde du prêt.

En vertu de ces modalités de remboursement, les montants correspondant aux pertes approuvées par le ministère sur les prêts ne seront pas remboursables.

Emprunt PAUPME/AERAM/AERAP (pandémie)

- Un seul versement égal à l'évaluation du portefeuille de placements, jusqu'à concurrence du montant prêté le 31 mars 2030.

De plus, les montants octroyés par la Ville sous la forme de contribution financière non remboursable aux entreprises visées par un ordre de fermeture afin de protéger contre la COVID-19, ne feront pas l'objet d'un remboursement.

La Ville pourra conserver l'équivalent de 3 % des sommes versées par le ministère pour couvrir les frais associés à l'analyse des demandes et suivi des dossiers.

Emprunt PAUPME (feux de forêt)

Le ministère a exigé durant l'année le remboursement total des sommes versées à la Ville, puisque les sommes n'ont pas été utilisés.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

FLI

La Ville s'est engagée envers six entreprises pour un montant totalisant 161 250 \$ au 31 décembre 2024.

PAUPME/AERAM/AERAP (pandémie)

La Ville n'a aucun engagement au 31 décembre 2024.

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

S.O.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note sur les autres revenus et les autres charges

Les autres revenus sont constitués d'une annulation d'un pardon de prêts au montant de (16 623 \$) et d'une subvention de la FQM d'un montant de 34 272 \$ pour un montant net de 17 649 \$.

Les autres charges sont constitués de l'aide financière versée de la FQM de 34 272 \$ et de frais de récupération de créance de 114 \$ pour un montant total de 34 386 \$.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus provenant de la gestion foncière	1 32 488	31 261
Revenus provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	2 18 860	6 305
	3 51 348	37 566
Charges		
Frais de gestion		
Salaires	4	
Créances douteuses	5	
Autres frais de gestion	6 51 348	37 566
	7 51 348	37 566
Activités et projets de mise en valeur du territoire		
▪	8.1	
	9	
	10 51 348	37 566
Excédent (déficit) de l'exercice	11	
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE		
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	
Placements de portefeuille	13	
Débiteurs	14 5 814	5 474
Provision pour créances douteuses	15 () ()	
	16 5 814	5 474
Autres	17	
	18 5 814	5 474
Passifs		
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	19	
Créditeurs et charges à payer	20 2 907	2 737
Revenus reportés		
Provenant de la gestion foncière	21 2 907	2 737
Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	22	
Autres	23	
Autres	24	
	25 5 814	5 474
Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	26	

Note sur les autres actifs

Note sur les créditeurs et charges à payer

Note sur les autres revenus reportés

Note sur les autres passifs

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	30 915 592	19 385 933
Excédent de fonctionnement affecté	2	14 797 684	16 208 720
Réserves financières et fonds réservés	3	41 258 136	35 206 317
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (51 149 801)(56 359 217)
Financement des investissements en cours	5	17 206 535	(13 437 250)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	788 621 439	804 477 364
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	841 649 585	805 481 867
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	26 711 447	19 765 289
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	4 204 145	(379 356)
	11	30 915 592	19 385 933
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Cession d'actifs	12.1	729 235	612 034
▪ Remboursement anticipé de la dette	12.2	1 011 233	300 160
▪ Engagements par résolution	12.3	2 457 000	1 972 000
	13	4 197 468	2 884 194
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Conseil des arts	14.1	579 162	582 439
▪ Promotion Saguenay	14.2	10 021 054	12 742 087
	15	10 600 216	13 324 526
	16	14 797 684	16 208 720

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Renovations majeures du stade de soccer Saguenay	17.1 63 167	34 439
▪ Financement d'ententes de développement culturel avec le MCC	17.2 739 728	955 995
▪ Réfection infrastructures désuètes	17.3 5 000 000	2 154 502
▪ Fluctuations tarifaires achat d'énergie et équipements Hydro-Jonquière	17.4 2 500 000	2 500 000
▪ Construction d'infrastructures de gestion des matières résiduelles	17.5 2 218 960	3 148 662
▪ Service de l'eau	17.6 149 310	157 429
▪ Dépenses fluctuantes et dépenses urgentes changements climatiques	17.7 8 757 196	6 370 862
▪ Programme d'auto-assurance	17.8 5 000 000	5 000 000
▪ Sauvegarde du patrimoine bâti	17.9 1 571 471	
	18 25 999 832	20 321 889
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 1 026 603	870 837
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23 3 049 507	4 732 800
Organismes contrôlés et partenariats	24 207 112	907 594
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27 6 856 256	6 431 769
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 1 179 915	678 247
Autres		
▪ Fonds de logement social	30.1 2 874 052	1 217 192
▪ Fonds du conseil des arts	30.2 64 859	45 989
	31 15 258 304	14 884 428
	32 41 258 136	35 206 317

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (1 254 100)(1 254 100)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (18 075 400)(18 075 400)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 () ()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 () ()
Autres	37 (119 500)(183 900)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (11 068 300)(11 552 200)
	39 (30 517 300)(31 065 600)
Assainissement des sites contaminés	40 () ()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (4 132 390)()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 () ()
Autres	43.1 () ()
	44 (34 649 690)(31 065 600)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 () ()
Utilisation du fonds de roulement	46 () ()
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 () ()
Utilisation du fonds de roulement	48 () ()
Autres	49.1 () ()
	50 () ()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 (286 300)(963 200)
Mesure relative à la COVID-19	52 () ()
Frais d'émission de la dette à long terme	53 () ()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 (6 940 355)(7 408 732)
Autres	55.1 (16 221 000)(20 568 178)
▪ Autres financements	56 (23 447 655)(28 940 110)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57 5 610 946	1 839 673
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59 1 336 598	1 806 820
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres	61.1	
	62 6 947 544	3 646 493
	63 (51 149 801)(56 359 217)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64	35 521 116	27 749 314
Investissements à financer	65 (18 314 581)(41 186 564)
	66	17 206 535	(13 437 250)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	1 415 561 584	1 347 030 745
Propriétés destinées à la revente	68	4 780 882	4 751 199
Prêts	69	1 336 598	1 806 820
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	75 000	75 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	1 421 754 064	1 353 663 764
Ajustements aux éléments d'actif	73	(1 336 598)	(1 806 820)
	74	1 420 417 466	1 351 856 944
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	75 (718 942 465)(631 018 592)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (5 093 485)(3 647 211)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	68 792 268	58 346 113
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	23 447 655	28 940 110
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79		
	80 (631 796 027)(547 379 580)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ())
	82 (631 796 027)(547 379 580)
	83	788 621 439	804 477 364

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	2
Régimes supplémentaires de retraite	2	2

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

RÉGIMES DE RETRAITE ENREGISTRÉS

La Ville de Saguenay offre à ses employés deux régimes de retraite enregistrés auprès de Retraite Québec : celui du groupe des cols bleus, des cols blancs et des cadres et celui des pompiers et des policiers. Ces régimes sont capitalisés et prévoient le versement de prestations calculées en fonction d'un nombre d'années de service reconnues et d'un pourcentage préétabli (2 %) de la rémunération admissible (salaire final moyen), entre autres. De plus, des prestations de raccordement sont prévues aux régimes.

Ces régimes ont chacun deux volets : le service antérieur au 1^{er} janvier 2013 (volet antérieur) et le service postérieur au 31 décembre 2012 (volet courant) pour le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres et le service antérieur au 1^{er} janvier 2014 (volet antérieur) et le service postérieur au 31 décembre 2013 (volet courant) pour le régime des pompiers et des policiers.

Dans les deux régimes, les paramètres du volet courant sont les mêmes pour les groupes d'employés qui en font partie. Quant au volet antérieur, les paramètres diffèrent dans les deux régimes et d'un groupe à l'autre à l'intérieur d'un même régime. Certains changements s'appliquent dès le 1^{er} janvier 2013 pour le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres et au 1^{er} janvier 2014 pour le régime des pompiers et des policiers.

Le 31 décembre 2022 est la date de l'évaluation actuarielle la plus récente pour ces deux régimes.

RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Régime d'appoint

Pour certains cadres, ce régime couvre la rente découlant de la différence entre la rente qui serait pourvue par le régime de base sans l'application des limites fiscales et la rente effectivement payable par le régime de base. Ce régime a été abrogé en date du 10 septembre 2022 pour les futurs cadres.

Rentes payables par la Ville

Ce programme est constitué des rentes payables directement par les fonds de la Ville à la suite du programme de départ assisté (PDA) de 2007.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (21 179 700)	(29 797 900)
Charge de l'exercice	4 (13 892 700)	(11 538 300)
Cotisations versées par l'employeur	5 20 592 800	20 156 500
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (14 479 600)	(21 179 700)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	745 460 200	713 416 700
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (752 159 700)(718 189 200)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(6 699 500)	(4 772 500)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(7 780 100)	(16 407 200)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(14 479 600)	(21 179 700)
Provision pour moins-value	12 ()()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(14 479 600)	(21 179 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	163 227 100	165 830 500
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (169 926 600)(170 603 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (6 699 500)(4 772 500)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	24 153 000	20 549 100
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	24 153 000	20 549 100
Cotisations salariales des employés	21 (11 980 500)(11 261 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()()
	23	12 172 500	9 288 100
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	806 600	1 567 800
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	12 979 100	10 855 900
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	41 597 500	39 690 300
Rendement espéré des actifs	32 (40 683 900)(39 007 900)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	913 600	682 400
Charge de l'exercice	34	13 892 700	11 538 300

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 39 925 900	38 932 100
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (40 683 900)(39 007 900)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (758 000)	(75 800)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 (8 675 700)	(10 182 200)
Prestations versées au cours de l'exercice	39 40 455 700	41 641 400
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 763 097 300	698 212 100
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42 1 248 700	1 231 600
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 41 059 400	28 043 400
DMERCA du nouveau volet	45 15	15
DMERCA de l'ancien volet	46 11	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 26	27
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,87 %	5,85 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,85 %	5,84 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,93 %	2,93 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE

Ce régime est accessible aux retraités à partir de 50 ans. Les garanties couvrent en partie l'assurance-vie de base, l'assurance décès ou mutilation par accident, l'assurance-vie des personnes à charge, l'assurance maladie et l'assurance soins dentaires.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (29 627 600)	(29 817 100)
Charge de l'exercice	56 (358 900)	(646 500)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 842 800	836 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (29 143 700)	(29 627 600)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (20 342 200)	(17 981 900)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (20 342 200)	(17 981 900)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (8 801 500)	(11 645 700)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (29 143 700)	(29 627 600)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (29 143 700)	(29 627 600)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (20 342 200)	(17 981 900)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (20 342 200)	(17 981 900)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 476 000	528 800
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 476 000	528 800
Cotisations salariales des employés	73 () ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 () ()	
	75 476 000	528 800
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (1 055 000)	(806 900)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 (579 000)	(278 100)
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 937 900	924 600
Rendement espéré des actifs	84 () ()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 937 900	924 600
Charge de l'exercice	86 358 900	646 500
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 () ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 (1 789 200)	2 197 600
Prestations versées au cours de l'exercice	91 842 800	836 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 13	13
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 4,45 %	5,20 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 2,00 %	2,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 4,90 %	4,70 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 3,80 %	3,80 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2040	2040
Autres hypothèses économiques	103.1	
▪		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____ 4

Description des régimes et autres renseignements

Description du régime des employés de la Société de transport du Saguenay

Les employés de la Société de transport du Saguenay participent à des régimes à cotisations déterminées qui prévoient le versement de prestations basées sur les cotisations salariales et patronales accumulées avec des intérêts en fonction du rendement de la caisse de retraite. La charge de la Société correspond aux cotisations qu'elle a dû verser en contrepartie des services rendus par les employés au cours de l'exercice. La Société n'a aucune obligation relative aux régimes autre que de verser sa cotisation annuelle. Actuellement, la cotisation annuelle des employés correspond à un montant variant de 4,5 % à 7 % de leur salaire et la Société doit verser un montant représentant 7 % à 10,5 % du salaire des employés.

Description du régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM)

Par le décret 26-2017 du 25 janvier 2017, paru dans la Gazette officielle du 8 février 2017, le gouvernement a édicté le régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM), établi par règlement pris en vertu de la *Loi sur les régimes de retraite des maires et des conseillers des municipalités* (RRMCM). Depuis 1989, les élus municipaux ne cotisent plus et les municipalités ne contribuent plus au RRMCM, lequel avait été mis en place en 1975. Ce régime a été remplacé en 1989 par le régime de retraite des élus municipaux (RREM).

Le RPSMCM est administré par Retraite Québec. Il vise à pourvoir à la poursuite du paiement des prestations une fois la caisse de retraite du RRMCM épuisée, ce qui est survenu en date du 6 novembre 2017. En vertu du règlement établissant le RPSMCM, les 42 municipalités concernées deviennent dès lors responsables de pourvoir aux paiements des prestations du RPSMCM. L'annexe I du règlement, établissant le RPSMCM, détermine la part que chaque municipalité doit contribuer selon un pourcentage fixe. En début de chaque année, Retraite Québec facture les municipalités pour les contributions qu'elles doivent verser dans l'année.

Ce régime est un régime de retraite à prestations déterminées pour lequel il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Il constitue donc un régime interemployeurs en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les municipalités participantes comptabilisent ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ce régime de retraite correspond aux contributions qu'elle doit verser pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

Le déficit actuariel du RRMCM au 31 décembre 2015, d'après les états financiers du régime établis à cette date, est de 7 840 000 \$. La part de ce déficit dont la Ville de Saguenay est responsable est de 760 430 \$.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	36 811	43 591
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109	784 720	769 418
	110	821 531	813 009

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	1
--	-----	---

Description des régimes et autres renseignements

La Ville de Saguenay offre à certains de ses salariés des REER individuels. Les cotisations de l'employeur pour ces régimes correspondent à 10 % du salaire des employés.

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	70 110	68 643
Autres régimes	115		
	116	70 110	68 643

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	13	13

Description du régime

Le régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les organismes municipaux participants se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des organismes municipaux. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Ces deux régimes sont des régimes à prestations déterminées pour lesquels il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Ils constituent donc des régimes interemployeurs en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les organismes municipaux participants comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par un organisme municipal participant relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par lui pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2024</u>	<u>2023</u>
Cotisations des élus au RREM	118	43 895	46 217
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	147 926	157 506
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	69 812	71 149
	121	217 738	228 655

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	253 410 465	261 225 276	239 270 479
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			1 114
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	253 410 465	261 225 276	239 271 593
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	15 490 655	15 807 120	15 752 837
Égout	13	12 077 850	11 975 983	11 682 981
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	13 850 310	13 930 926	13 835 336
Autres	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17	900 000	907 973	797 379
Service de la dette	18	102 890	108 498	72 038
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20		10 276	14 475
Activités d'investissement	21			
	22	42 421 705	42 740 776	42 155 046
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24	148 540	145 685	146 790
	25	148 540	145 685	146 790
	26	42 570 245	42 886 461	42 301 836
	27	295 980 710	304 111 737	281 573 429

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			655
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29	1 756 310	1 760 691	1 663 833
Compensations pour les terres publiques	30	99 270	99 173	102 713
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	6 398 900	6 378 074	6 037 065
Cégeps et universités	32	5 666 625	5 649 068	5 289 334
Écoles primaires et secondaires	33	6 603 915	6 585 062	6 151 007
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	20 525 020	20 472 068	19 244 607
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	9 200 110	9 242 487	8 700 235
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	209 000	296 594	209 000
Taxes d'affaires	38			
	39	9 409 110	9 539 081	8 909 235
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43	4 527 175	4 591 793	4 279 796
Autres	44	334 460	328 178	345 278
	45	4 861 635	4 919 971	4 625 074
	46	34 795 765	34 931 120	32 778 916

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	36 000	47 055	33 359
Sécurité publique				
Police	48	605 340	581 624	567 435
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51		3 095	1 006 744
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	94 135	92 548	106 737
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56		6 450 162	2 373 906
Transport adapté	57		2 597 686	1 840 000
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61	19 670	19 066	22 172
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63	2 561 240	4 517 901	272 019
Réseau de distribution de l'eau potable	64	383 375	508 739	377 399
Traitement des eaux usées	65	159 545	275 535	145 114
Réseaux d'égout	66	217 680	288 509	205 471
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67	1 350 000	1 631 831	419 765
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73		228 516	228 516
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75	6 731 433	6 731 433	
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79	60 000	58 969	45 000
Rénovation urbaine	80	10 065	13 766 546	1 717 781
Promotion et développement économique	81		217 649	2 315 541
Autres	82		526 333	303 523
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	76 840	341 369	114 548
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	860 920	883 658	819 769
Autres	85	752 655	709 466	652 338
Réseau d'électricité	86			
	87	7 187 465	31 429 842	13 338 621

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89	511 388	511 388	
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94	1 000 000	2 503 831	5 381 759
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97		4 006 317	1 478 434
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			4 780 634
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104	5 940 000	318 655	818 178
Réseau de distribution de l'eau potable	105		1 857 474	7 905 034
Traitement des eaux usées	106		16 019 999	6 139 568
Réseaux d'égout	107		104 250	7 833 462
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114		(6 575)	787 167
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			6 325
Promotion et développement économique	122	50 275	50 275	
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124	1 600 000	2 140 487	1 749 235
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126	263 600	263 600	
Réseau d'électricité				
	127			
	128	8 540 000	23 763 384	36 879 796

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130	2 455 825	2 451 057	108 467
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	4 299 785	4 935 127	4 255 081
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135		2 888 008	2 778 937
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	7 561 400	7 561 388	2 311 497
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137		589 708	1 684 880
Autres	138			
	139	14 317 010	15 537 280	11 138 862
TOTAL DES TRANSFERTS	140	30 044 475	70 730 506	61 357 279

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145	439 140	368 945	416 189
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	31 183	31 183	325 930
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150	439 140	400 128	742 119
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157	6 100	7 069	6 803
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161	32 250	33 954	31 450
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162	383 530	231 656	287 148
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169	421 880	272 679	325 401

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182			
Réseau d'électricité	183			
	184	861 020	672 807	672 807
				1 067 520

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	185	2 000	2 260	1 796
Évaluation	186	2 000	975	326
Autres	187	1 074 650	2 060 755	2 072 285
	188	1 078 650	2 063 990	2 074 407
Sécurité publique				
Police	189	1 615 150	2 146 641	1 904 156
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191	55 500	63 029	70 063
Sécurité civile	192			
Autres	193			
	194	1 670 650	2 209 670	1 974 219
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195	95 000	183 681	204 463
Enlèvement de la neige	196	324 000	267 383	266 429
Autres	197	215 000	136 061	254 475
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198		4 570 617	4 502 703
Transport adapté	199		252 436	167 828
Transport scolaire	200			
Autres	201	1 967 480	2 305 591	4 599 193
Autres	202			
	203	2 601 480	2 892 716	9 995 091
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205	490 000	1 286 448	698 453
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207	10 000	57 062	126 682
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			
Matières recyclables	209	375 000	417 525	436 779
Autres	210			
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213			
	214	875 000	1 761 035	1 261 914

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220	387 000	514 971	511 637
Rénovation urbaine	221		320 550	194 980
Promotion et développement économique	222		390 643	481 674
Autres	223			
	224	387 000	835 521	1 188 291
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	1 940 840	2 181 515	1 993 073
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	72 000	91 582	87 239
Autres	227	83 000	125 371	171 650
	228	2 095 840	2 398 468	2 251 962
Réseau d'électricité	229	55 329 935	52 523 426	52 695 835
	230	64 038 555	64 684 826	71 441 719
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	64 899 575	65 357 633	72 509 239

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	1 575 000	2 169 688	1 945 049
Droits de mutation immobilière	233	5 000 000	10 660 303	9 405 870
Droits sur les carrières et sablières	234			750 000
Autres	235		10 078	3 504
	236	6 575 000	12 840 069	12 104 423
AMENDES ET PÉNALITÉS	237	6 200 000	3 833 824	4 579 278
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	238	4 500 000	9 033 015	8 855 960
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	239	2 160 000	3 696 109	4 358 052
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		(851 331)	1 202 491
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			487 108
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244	250 000	2 068 308	1 739 740
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247	844 295	1 540 839	4 916 371
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	400 000	426 757	1 521 855
	250	1 494 295	3 184 573	9 867 565
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	251			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	5 880 491	5 098 276	182 662	5 280 938	5 280 007	5 177 450
Greffe et application de la loi	2	3 933 359	3 997 765	148 344	4 146 109	4 146 109	4 474 184
Gestion financière et administrative	3	23 549 526	19 042 012	593 324	19 635 336	19 634 913	17 357 127
Évaluation	4	2 623 061	2 311 472	47 651	2 359 123	2 359 123	2 103 410
Gestion du personnel	5	5 841 606	5 419 173	107 571	5 526 744	5 526 744	4 900 261
Autres							
▪ Communication	6.1	2 647 662	2 505 471	125 017	2 630 488	2 630 488	2 351 873
▪ Autres	6.2	2 600 203	4 400 519		4 400 519	4 400 519	3 722 632
	7	47 075 908	42 774 688	1 204 569	43 979 257	43 977 903	40 086 937
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	48 783 074	47 233 388	2 425 923	49 659 311	49 659 311	43 319 280
Sécurité incendie							
Premiers répondants	9						
Autres	10	24 015 317	21 461 401	1 617 437	23 078 838	23 078 838	21 587 139
Sécurité civile	11	25 000	28 719		28 719	28 719	1 122 352
Autres	12	2 292 445	1 814 558		1 814 558	1 814 558	1 875 963
	13	75 115 836	70 538 066	4 043 360	74 581 426	74 581 426	67 904 734
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	17 338 719	18 507 910	20 822 517	39 330 427	39 330 427	33 956 025
Enlèvement de la neige	15	30 778 577	26 157 052	2 769 019	28 926 071	28 790 864	30 663 663
Éclairage des rues	16	1 736 687	2 239 745	338 623	2 578 368	2 578 368	1 913 268
Circulation et stationnement	17	3 627 702	3 518 657	971 341	4 489 998	4 489 998	3 911 653
Transport collectif							
Transport en commun	18	14 966 647	14 992 456	40 875	15 033 331	33 559 568	32 464 302
Transport aérien	19	863 397	1 169 253	784 278	1 953 531	3 230 906	2 376 215
Transport par eau	20	623 425	792 527	1 034 376	1 826 903	3 842 623	3 817 664
Autres	21						5 200
	22	69 935 154	67 377 600	26 761 029	94 138 629	115 822 754	109 107 990

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023	
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	10 124 305	12 414 570	2 781 494	15 196 064	15 196 064	11 778 400
Réseau de distribution de l'eau potable	24	7 995 784	7 886 937	5 899 580	13 786 517	13 786 517	13 057 271
Traitement des eaux usées	25	5 205 866	5 586 464	6 204 505	11 790 969	11 790 969	10 834 676
Réseaux d'égout	26	5 074 452	4 012 856	6 623 875	10 636 731	10 636 731	10 577 120
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	2 880 882	2 706 001	13 466	2 719 467	2 719 467	2 709 469
Élimination	28	4 417 674	4 393 018	176 249	4 569 267	4 569 267	4 040 511
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	1 982 425	2 016 669	100 835	2 117 504	2 117 504	2 150 852
Tri et conditionnement	30	3 019 594	2 248 632	6 562	2 255 194	2 255 194	2 878 566
Matières organiques							
Collecte et transport	31	3 545 599	3 633 820	328 141	3 961 961	3 961 961	4 408 274
Traitement	32	766 680	910 359	6 530	916 889	916 889	827 141
Matériaux secs	33	3 870 903	3 847 870	111 225	3 959 095	3 959 095	3 580 107
Autres	34						
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37						
Protection de l'environnement	38	136 795	353 884	15 125	369 009	369 009	166 543
Autres	39						
	40	49 020 959	50 011 080	22 267 587	72 278 667	72 278 667	67 008 930
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Habitation							
Logement social	41	3 522 860	8 539 390		8 539 390	8 539 390	1 739 495
Autres	42						
Sécurité du revenu	43						
Autres	44		386 544	10 166	396 710	396 710	167 477
	45	3 522 860	8 925 934	10 166	8 936 100	8 936 100	1 906 972

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	46	14 330 407	14 075 025	1 156 369	15 231 394	15 231 394	15 863 156
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	47		1 724 349		1 724 349	1 724 349	596 479
Autres biens	48		16 303 101		16 303 101	16 303 101	4 370 446
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	49	6 283 828	7 010 867		7 010 867	8 470 296	12 164 932
Tourisme	50	80 891	16 559	416 573	433 132	3 802 644	453 498
Autres	51						176 122
Autres	52						
	53	20 695 126	39 129 901	1 572 942	40 702 843	45 531 784	33 624 633
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	54	6 773 056	6 076 569	2 436 155	8 512 724	8 512 724	9 153 593
Patinoires intérieures et extérieures	55	8 477 164	8 576 263	1 980 515	10 556 778	10 556 778	10 225 979
Piscines, plages et ports de plaisance	56	1 748 867	2 108 305	118 030	2 226 335	2 226 335	1 943 465
Parcs et terrains de jeux	57	11 016 463	11 403 941	7 477 493	18 881 434	18 881 434	16 865 055
Parcs régionaux	58						
Expositions et foires	59						
Autres	60	1 957 747	2 132 121	401 533	2 533 654	2 375 978	2 733 405
	61	29 973 297	30 297 199	12 413 726	42 710 925	42 553 249	40 921 497
Activités culturelles							
Centres communautaires	62	9 944 067	10 503 164	968 628	11 471 792	11 454 367	10 946 153
Bibliothèques	63	6 121 395	6 198 957	1 183 376	7 382 333	7 382 333	6 892 243
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	64	2 541 352	2 673 673	482 633	3 156 306	3 156 306	2 701 439
Autres ressources du patrimoine	65	226 930	426 134	78 401	504 535	504 535	151 355
Autres	66	4 812 399	5 562 381	128 429	5 690 810	5 676 681	4 852 974
	67	23 646 143	25 364 309	2 841 467	28 205 776	28 174 222	25 544 164
	68	53 619 440	55 661 508	15 255 193	70 916 701	70 727 471	66 465 661

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69	42 283 422	40 653 467	3 144 192	43 797 659	43 797 659	44 009 738
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	70	22 966 245	20 329 662		20 329 662	20 931 489	17 859 410
Autres frais	71	1 529 040	1 383 040		1 383 040	1 383 040	1 301 437
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72	1 237 300	1 851 500		1 851 500	1 851 500	1 607 000
Autres	73	350 000	195 740		195 740	351 830	250 781
	74	26 082 585	23 759 942		23 759 942	24 517 859	21 018 628
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	65 363 196	74 259 038 (74 259 038)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	12
Rémunération des élus	13

Autres renseignements

Questionnaire	14
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	5 458 344	5 458 344	5 836 350
Usines de traitement de l'eau potable	2	968 612	968 612	10 749 577
Usines et bassins d'épuration	3	22 623 439	22 623 439	18 823 442
Conduites d'égout	4	4 038 907	4 038 907	3 876 712
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	30 125 024	30 125 024	23 320 526
Ponts, tunnels et viaducs	7	6 295 862	6 295 862	8 874 454
Systèmes d'éclairage des rues	8	3 255	3 255	35 486
Aires de stationnement	9	855 435	855 435	536 218
Parcs et terrains de jeux	10	14 241 299	14 241 299	8 591 043
Autres infrastructures	11	2 611 684	2 611 684	462 672
Réseau d'électricité	12	726 366	726 366	1 073 371
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	26 761 412	26 857 981	15 469 500
Édifices communautaires et récréatifs	14	9 847 338	9 847 338	10 026 503
Améliorations locatives	15			28 745
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16		4 440 720	2 275 438
Autres	17	7 731 615	8 003 351	4 622 809
Ameublement et équipement de bureau	18	3 212 672	3 284 579	2 040 570
Machinerie, outillage et équipement divers	19	7 869 285	8 518 784	7 545 640
Terrains	20	3 158 076	3 158 076	1 486 131
Autres	21		112 043	5 674
	22	146 528 625	152 171 099	125 680 861

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
Infrastructures autres que pour nouveau développement					
	Conduites d'eau potable	1	3 701 497	3 701 497	4 907 503
	Usines de traitement de l'eau potable	2	968 612	968 612	10 749 577
	Usines et bassins d'épuration	3	20 441 579	20 441 579	18 823 442
	Conduites d'égout	4	3 359 478	3 359 478	3 456 512
	Autres infrastructures	5	44 027 821	44 027 821	34 814 968
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)					
	Conduites d'eau potable	6	1 756 847	1 756 847	928 847
	Usines de traitement de l'eau potable	7			
	Usines et bassins d'épuration	8	2 181 860	2 181 860	
	Conduites d'égout	9	679 429	679 429	420 200
	Autres infrastructures	10	10 104 738	10 104 738	7 005 431
	Autres immobilisations corporelles	11	59 306 764	64 949 238	44 574 381
		12	146 528 625	152 171 099	125 680 861

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :				
Par l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	1			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme				
Excédent de fonctionnement affecté	2	912 194	7 089 910	6 261 636
Réserves financières et fonds réservés	3	5 640 397	304 157	2 687 932
Fonds d'amortissement	4			
Montant à la charge				
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	648 354	87 854	560 500
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	561 710 013	165 878 158	84 842 434
De la municipalité (Société de transport en commun)	7			
	8	568 910 958	173 272 225	93 879 856
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)				
Débiteurs				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	58 346 113	22 369 575	11 923 420
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10			
Organismes municipaux	11			
Autres tiers	12			
	13	58 346 113	22 369 575	11 923 420
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14			
	15	58 346 113	22 369 575	11 923 420
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	7 408 732	468 377	6 940 355
Autres	17			
	18	65 754 845	22 369 575	12 391 797
	19	634 665 803	195 641 800	106 271 653
Dette en cours de refinancement	20	()	()	()
Reclassement / Redressement	21			
Dette à long terme	22	634 665 803	195 641 800	106 271 653

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**Administration municipale**

Dette à long terme	1	705 950 220
--------------------	---	-------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	15 764 432
---------------------------------------	---	------------

Activités de fonctionnement à financer	3	48 365
--	---	--------

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

▪	5.1	
---	-----	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	6	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	4 789 975
--	---	-----------

Débiteurs	8	63 700 005
-----------	---	------------

Autres montants	9	7 164 117
-----------------	---	-----------

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	29 030 252
--	----	------------

Autres		
--------	--	--

▪	11.1	
---	------	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	617 078 668
---	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats

	13	15 336 501
--	----	------------

Endettement net à long terme	14	632 415 169
------------------------------	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	15	
---------------------------------	----	--

Communauté métropolitaine	16	
---------------------------	----	--

Autres organismes	17	
-------------------	----	--

Endettement total net à long terme	18	632 415 169
------------------------------------	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
---	----	--

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
---	----	--

	21	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	632 415 169
--	----	-------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	30 652 792
---	----	------------

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
--	----	--

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3			
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	14 911 100	14 911 100	
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité				
	24			
	25	14 911 100	14 911 100	

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024*Non audité*

		2024	2023
Rémunération	1	32 768	112 604
Charges sociales	2	4 899	25 288
Biens et services	3	144 744 574	121 104 889
Frais de financement	4	1 746 384	1 099 294
Autres	5		
	6	146 528 625	122 342 075

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	185,00	35,00	345 121,00	22 766 055	5 768 011	28 534 066
Professionnels	2	14,00	35,00	24 791,00	1 540 016	396 812	1 936 828
Cols blancs	3	405,00	35,00	749 055,00	33 770 436	8 211 621	41 982 057
Cols bleus	4	468,00	40,00	968 882,00	36 059 252	9 639 066	45 698 318
Policiers	5	188,00	39,00	414 392,00	24 940 075	6 974 029	31 914 104
Pompiers	6	109,00	42,00	253 957,00	12 310 236	3 660 427	15 970 663
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	1 369,00		2 756 198,00	131 386 070	34 649 966	166 036 036
Élus	9	16,00			1 425 755	434 121	1 859 876
	10	1 385,00			132 811 825	35 084 087	167 895 912

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	210 968	270 969	4 354 619		4 836 556
Réseau de distribution de l'eau potable	3	508 739	197 649	1 659 825		2 366 213
Traitement des eaux usées	4	275 535	5 094 218	10 925 781		16 295 534
Réseaux d'égout	5	288 509	104 250			392 759
Autres	6	41 376 438	5 489 450	(26 444)		46 839 444
	7	42 660 189	11 156 536	16 913 781		70 730 506

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1	50 505	48 361
Évaluation	2	32 494	32 813
Autres	3	671 964	594 601
	4	754 963	675 775
Sécurité publique			
Police	5	825 957	779 497
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	692 595	642 466
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	1 518 552	1 421 963
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	7 781 863	5 782 038
Enlèvement de la neige	12	617 567	470 688
Autres	13	825 584	724 442
Transport collectif	14	600 902	484 367
Autres	15	106 174	106 378
	16	9 932 090	7 567 913
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	1 840 228	1 778 393
Réseau de distribution de l'eau potable	18	1 360 838	1 208 415
Traitement des eaux usées	19	469 441	291 390
Réseaux d'égout	20	655 942	600 577
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21	13 187	23 432
Matières recyclables	22	72 817	62 790
Autres	23	257 517	244 855
Cours d'eau	24	1 439	1 582
Protection de l'environnement	25	41	6
Autres	26	1 170	1 302
	27	4 672 620	4 212 742
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	620 169	578 886
Rénovation urbaine	34	510 187	395 397
Promotion et développement économique	35	18 179	23 614
Autres	36		
	37	1 148 535	997 897
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	3 785 050	3 310 890
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	482 524	458 409
Autres	40	428 446	472 264
	41	4 696 020	4 241 563
Réseau d'électricité			
	42	1 037 162	1 180 967
	43	23 759 942	20 298 820

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	2024		2023
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1	33 869 016	31 203 904
Générale et institutionnelle	2	13 763 028	13 539 946
Industrielle	3		
Autres	4	8 007 186	7 929 067
Autres revenus	5	535 000	1 093 813
	6	56 174 230	53 929 825
Charges			
Achat d'énergie	7	37 186 020	35 700 459
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9	7 072 402	7 068 237
Autres frais	10		
Frais de financement	11	1 084 476	1 037 162
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	12	3 109 734	3 144 192
	13	48 452 632	46 950 050
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14 (1 975 000)(2 115 229)(
	15	46 477 632	44 834 821
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16	9 696 598	8 093 338
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Amortissement	17	3 109 734	3 144 192
Produit de cession	18		4 750
(Gain) perte sur cession	19		(1 204)
Réduction de valeur	20		
	21	3 109 734	3 147 738
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23 (2 991 555)(2 991 555)(
	24	(2 991 555)	(2 991 555)
Affectations			
Activités d'investissement	25 ())
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32	118 179	156 183
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33	9 814 777	8 293 161

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
M. Kevin Armstrong	1.1	Conseiller	69 255	19 419	
M. Claude Bouchard	1.2	Conseiller	58 514	19 419	3 209
M. Jimmy Bouchard	1.3	Conseiller	58 514	19 419	1 500
M. Marc Bouchard	1.4	Conseiller	54 942	19 419	1 500
M. Jacques Cleary	1.5	Conseiller	65 677	19 419	
M. Jean-Marc Crevier	1.6	Conseiller	51 370	19 419	
M. Carl Dufour	1.7	Conseiller	65 677	19 419	
Mme Julie Dufour	1.8	Maire	166 630	19 419	
M. Serge Gaudreault	1.9	Conseiller	51 370	19 419	250
M. Martin Harvey	1.10	Conseiller	69 249	19 419	
Mme Mireille Jean	1.11	Conseiller	54 942	19 419	
M. Michel Potvin	1.12	Conseiller	69 249	19 419	1 500
M. Raynald Simard	1.13	Conseiller	65 677	19 419	
M. Michel Thiffault	1.14	Conseiller	54 942	19 419	
M. Jean Tremblay	1.15	Conseiller	65 677	19 419	1 500
M Michel Tremblay	1.16	Conseiller	51 370	19 419	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	3 303 155 \$
Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	3	2 325 235 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	162 400 \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	16 140 \$
Ligne 3 : Autres revenus	7	(16 623) \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	(16 623) \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	(41 159) \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	3 122 674 \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	163 197 \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	563 759 \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	251 650 \$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	(3 373 598) \$
Ligne 24 : Libres	20	3 122 674 \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	5 973 833 \$
Constatés au cours de l'exercice	24	(16 623) \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	5 957 210 \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 44
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 45 495 580 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 46
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024
- 47 3 670 377 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 49 _____ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).
- 50
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 51 _____ \$
- Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ 53 960 \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 293 068 228 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 _____ \$
 - Systèmes de drainage 76 _____ \$
 - Abords de routes 77 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 82 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?*

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution 85 VS-CE-2011-719
- b) Date d'adoption de la résolution 86 2011-04-27

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 3
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 1
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

- h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 11 286
- i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 4 741
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 24

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

La question 16 s'applique aux MRC seulement

Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel	1
Taux global de taxation réel	3

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

À la trésorière de la Ville de Saguenay,

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la Ville de Saguenay (ci-après la « Ville ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la Ville de répondre aux exigences de l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état

La direction est responsable de la préparation de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Mélissa Tremblay, CPA auditrice, permis de comptabilité publique numéro A125845
Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Ville de Saguenay, le 3 juin 2025

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes	1	304 111 737
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	(895 544)

Ajouter

Revenus de taxes de l'exercice 2024 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	(925 171)
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	

Déduire

Taxes d'affaires	5	145 685
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	69 801 043
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	907 973
Autres taxes non reconnues aux fins du calcul du taux global de taxation réel	9	
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	10	232 331 865

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables au 1 ^{er} janvier 2024 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	14 810 154 200
--	----	----------------

Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2024 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	14 846 569 900
--	----	----------------

**Évaluation des immeubles imposables
aux fins du calcul du taux global de taxation réel**

(Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)

	13	14 828 362 050
--	----	----------------

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2024

(Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)

	14	1,5668 / 100 \$
--	----	-----------------

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?
5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

4 5 6

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?
- Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

7 8

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-06-03

Nom du signataire : Christine Tremblay, CPA

Fonction du signataire : Trésorière

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2025-05-30 08:20

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus						
Fonctionnement	1	426 060 618	437 859 820	481 359 162	47 100 527	505 973 600
Investissement	2	40 153 109	8 790 000	26 359 424	4 281 317	30 365 741
	3	466 213 727	446 649 820	507 718 586	51 381 844	536 339 341
Charges	4	425 247 292	452 714 486	473 091 224	49 841 488	500 171 623
Excédent (déficit) lié aux activités	5	40 966 435	(6 064 666)	34 627 362	1 540 356	36 167 718
Moins : revenus d'investissement	6 (40 153 109)(8 790 000)(26 359 424)(4 281 317)(30 365 741)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	813 326	(14 854 666)	8 267 938	(2 740 961)	5 801 977
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	69 903 421	65 363 196	74 259 038	6 109 304	80 368 342
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	4 167 218		4 468 727		4 468 727
Remboursement de la dette à long terme	10 (48 742 959)(52 108 840)(56 404 440)(2 089 418)(58 493 858)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (5 648 782)(800 000)(17 787 223)(354 249)(18 416 472)
Excédent (déficit) accumulé	12	(3 166 341)	2 400 310	5 999 667	(1 035 586)	4 964 081
Autres éléments de conciliation	13	1 291 067		3 362 978	889 033	4 252 011
	14	17 803 624	14 854 666	13 898 747	3 519 084	17 142 831
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	18 616 950		22 166 685	778 123	22 944 808

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024	2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	107 804 650	133 781 046	157 390 687
Débiteurs	2	142 111 631	144 090 433	158 801 274
Prêts	3	1 806 820	1 336 598	1 806 820
Placements de portefeuille	4	75 000	75 000	75 000
Autres	5			
	6	251 798 101	279 283 077	317 603 559
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8	21 858 087		2 007 100
Créditeurs et charges à payer	9	86 984 323	96 640 561	106 320 716
Revenus reportés	10	35 743 298	24 547 481	34 601 908
Dette à long terme	11	607 050 185	700 911 115	718 942 465
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	50 807 300	43 623 300	43 623 300
Autres	13	125 000	4 257 390	4 257 390
	14	802 568 193	869 979 847	909 752 879
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(550 770 092)	(590 696 770)	(592 149 320)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	16	1 284 879 050	1 354 745 881	1 415 544 694
Autres	17	6 534 208	11 221 417	18 254 211
	18	1 291 413 258	1 365 967 298	1 433 798 905
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	19 765 289	26 711 447	30 915 592
Excédent de fonctionnement affecté	20	2 884 194	4 197 468	14 797 684
Réserves financières et fonds réservés	21	34 298 723	41 051 024	41 258 136
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 (56 359 217)(51 149 801)(51 149 801)(
Financement des investissements en cours	23	(10 678 378)	18 442 069	17 206 535
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	750 732 555	736 018 321	788 621 439
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			
	26	740 643 166	775 270 528	841 649 585

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Cession d'actifs	1.1	729 235	612 034
▪ Remboursement anticipé de la dette	1.2	1 011 233	300 160
▪ Engagements par résolution	1.3	2 457 000	1 972 000
	2	4 197 468	2 884 194
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	10 600 216	13 324 526
	4	14 797 684	16 208 720
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Renovations majeures du stade de soccer Saguenay	5.1	63 167	34 439
▪ Financement d'ententes de développement culturel avec le MCC	5.2	739 728	955 995
▪ Réfection infrastructures désuètes	5.3	5 000 000	2 154 502
▪ Fluctuations tarifaires achat d'énergie et équipements Hydro-Jonquière	5.4	2 500 000	2 500 000
▪ Construction d'infrastructures de gestion des matières résiduelles	5.5	2 218 960	3 148 662
▪ Service de l'eau	5.6	149 310	157 429
▪ Dépenses fluctuantes et dépenses urgentes changements climatiques	5.7	8 757 196	6 370 862
▪ Programme d'auto-assurance	5.8	5 000 000	5 000 000
▪ Sauvegarde du patrimoine bâti	5.9	1 571 471	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	1 026 603	870 837
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	3 049 507	4 732 800
Organismes contrôlés et partenariats	10	207 112	907 594
Fonds local d'investissement	11	6 856 256	6 431 769
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	1 179 915	678 247
Autres			
▪ Fonds de logement social	14.1	2 874 052	1 217 192
▪ Fonds du conseil des arts	14.2	64 859	45 989
	15	41 258 136	35 206 317
	16	56 055 820	51 415 037

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	617 078 668
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	632 415 169

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	4 997 090	6 552 591
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	642 745 737	561 710 013
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	560 500	648 354
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	68 792 268	58 346 113
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	6 940 355	7 408 732
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	724 035 950	634 665 803

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	281 573 429	295 980 710	304 111 737	304 111 737
Compensations tenant lieu de taxes	13	32 778 916	34 795 765	34 931 120	34 931 120
Quotes-parts	14				
Transferts	15	15 368 393	21 504 475	46 967 122	60 207 094
Services rendus	16	64 893 590	64 899 575	65 357 633	73 275 607
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	25 508 917	17 275 000	25 706 908	25 734 441
Autres	18	5 937 373	3 404 295	4 284 642	7 713 601
	19	426 060 618	437 859 820	481 359 162	505 973 600
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	35 401 362	8 540 000	23 763 384	27 769 701
Autres	23	4 751 747	250 000	2 596 040	2 596 040
	24	40 153 109	8 790 000	26 359 424	30 365 741
	25	466 213 727	446 649 820	507 718 586	536 339 341

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	47 075 908	42 774 688	1 204 569	43 979 257	43 977 903	40 086 937
Sécurité publique							
Police	2	48 783 074	47 233 388	2 425 923	49 659 311	49 659 311	43 319 280
Sécurité incendie	3	24 015 317	21 461 401	1 617 437	23 078 838	23 078 838	21 587 139
Autres	4	2 317 445	1 843 277		1 843 277	1 843 277	2 998 315
Transport							
Réseau routier	5	53 481 685	50 423 364	24 901 500	75 324 864	75 189 657	70 444 609
Transport collectif	6	16 453 469	16 954 236	1 859 529	18 813 765	40 633 097	38 658 181
Autres	7						5 200
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	28 400 407	29 900 827	21 509 454	51 410 281	51 410 281	46 247 467
Matières résiduelles	9	20 483 757	19 756 369	743 008	20 499 377	20 499 377	20 594 920
Autres	10	136 795	353 884	15 125	369 009	369 009	166 543
Santé et bien-être	11	3 522 860	8 925 934	10 166	8 936 100	8 936 100	1 906 972
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	14 330 407	14 075 025	1 156 369	15 231 394	15 231 394	15 863 156
Promotion et développement économique	13	6 364 719	7 027 426	416 573	7 443 999	12 272 940	12 794 552
Autres	14		18 027 450		18 027 450	18 027 450	4 966 925
Loisirs et culture	15	53 619 440	55 661 508	15 255 193	70 916 701	70 727 471	66 465 661
Réseau d'électricité	16	42 283 422	40 653 467	3 144 192	43 797 659	43 797 659	44 009 738
Frais de financement	17	26 082 585	23 759 942		23 759 942	24 517 859	21 018 628
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	387 351 290	398 832 186	74 259 038	473 091 224	500 171 623	451 134 223
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	65 363 196	74 259 038 (74 259 038)			
	21	452 714 486	473 091 224		473 091 224	500 171 623	451 134 223

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023		Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	40 153 109	26 359 424	4 281 317	30 365 741
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (122 342 075)(146 528 625)(5 662 345)(152 190 970)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (382 573)(490 000)(29 683)(519 683)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	75 221 317	127 253 051	1 924 800	129 177 851
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	5 648 782	17 787 223	354 249	18 416 472
Excédent accumulé	6	3 860 729	5 093 565	655 000	5 748 565
	7	(37 993 820)	3 115 214	(2 757 979)	632 235
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	2 159 289	29 474 638	1 523 338	30 997 976

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14